

Département de la
Haute-Garonne
**Commune de
VENERQUE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 19/06/2026
Reçu en préfecture le 19/06/2026
Publié le **19 JUIN 2026**
ID : 031-213105729-20260618-DELIB20260602-DE



Nombre de
Conseillers
En exercice : 23
Présents : 17
Votants : 22

Date de convocation
du Conseil
Municipal : 12 juin
2026

Date d'affichage : 12
juin 2026

N° d'ordre : 2026-06-
03

OBJET :
**Instauration du
dépôt d'une
Déclaration
Préalable (DP) de
travaux pour
l'édification des
clôtures**

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de VENERQUE, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil de la Mairie de Venerque, sous la Présidence de Monsieur Denis BEZIAT, Maire.

PRESENTS : Denis BEZIAT / Catherine MALGOUYRES COFFIN / Richard HALUPNICZAK / Nadia ESTANG / Kevin GUYOT / Marianne MUNOZ / Henri GOMEZ / Paquita LOPEZ ZANIN / Solange MARTINEZ / Stéphane ROCHE / Sidonie BOUCHET / Céline VILLENEUVE / Fabien CAZAJUS / Anthony BERNAT / Thomas FOUCHE / Fabienne BARRE / Geoffrey CHENAL

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Lucie WETZEL à Catherine MALGOUYRES COFFIN, Kheira ZAIHEL BELKHODJA à Denis BEZIAT, Olivier PICARD à Fabienne BARRE, Garance GREBEL à Thomas FOUCHE, Cédric POLESELLO à Henri GOMEZ.

ABSENTS : Arnault CHARRIERE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Fabien CAZAJUS

*VU le Code de l'urbanisme, et notamment ses articles L.421-4, R.421-12 d et R.151-52 16° ;
VU la délibération n°2026-06-01 en date du 18 juin 2026 portant approbation de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Venerque ;
CONSIDERANT que la commune a fait le choix de réglementer les clôtures dans le règlement du PLU afin de garantir une qualité urbaine et architecturale sur son territoire ;
CONSIDERANT que l'instauration de l'obligation de déclaration préalable à l'édification de clôtures permettra à la commune de contrôler le respect des règles fixées par le PLU approuvé.*

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

Article 1 : d'instaurer l'obligation de déposer une déclaration préalable de travaux en cas d'édification de clôture sur l'ensemble du territoire communal.

Article 2 : de dire que la présente délibération sera annexée au PLU.

Article 3 : d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant agissant par délégation, à signer tous les documents se rapportant à la mise en œuvre de la présente délibération.

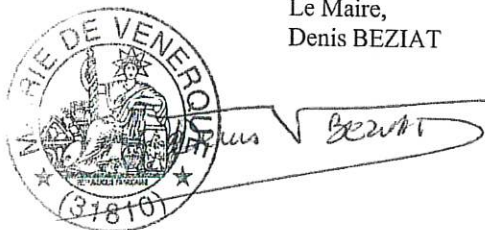
Acte rendu exécutoire
après envoi en Sous-
Préfecture le :

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an inscrits en début de
délibération.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Denis BEZIAT

et publication ou
notification du :



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Téléréco, accessible par le lien suivant : <http://www.telereco.fr>.



Bordereau d'acquittance de transaction

Collectivité : MAIRIE DE VENERQUE

Utilisateur : Télétransmission Actes Télétransmission Actes

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DELIB20260602
Objet :	INSTAURATION DU DEPOT D'UNE DECLARATION PREALABLE (DP) DE TRAVAUX POUR L'EDIFICATION DES CLOTURES
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-06-18 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	2.1 - Documents d urbanisme
Identifiant unique :	031-213105729-20260618-DELIB20260602-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	925 o
Nom métier :		
031-213105729-20260618-DELIB20260602-DE-1-1_0.xml		
Document principal (Délibération)	application/pdf	405.3 Ko
Nom original : DELIB2026-06-02 DP.pdf		
Nom métier :		
99_DE-031-213105729-20260618-DELIB20260602-DE-1-1_1.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	19 juin 2026 à 17h42min23s	Dépôt initial
En attente de transmission	19 juin 2026 à 17h42min23s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	19 juin 2026 à 17h42min24s	Transmis au MI
Acquittement reçu	19 juin 2026 à 17h42min36s	Reçu par le MI le 2026-06-19